

## Développement autonome du territoire local et planification décentralisée

Hugues Dionne  
GRIDEQ, Université du Québec à Rimouski  
300, Allée des Ursulines, Rimouski, Québec G5L 3A1

### Le retournement spatial

La crise économique, en plus d'engendrer une nouvelle organisation spatiale du développement, nous a rappelé combien la question du développement régional est, ultimement, liée aux processus d'internationalisation économique et au remodelage spatial tracé par le redéploiement industriel. Il faut dire que l'explication des phénomènes de développement périphérique était en bonne partie construite à partir des théories des échanges internationaux, qui analysaient cette logique implacable des disparités spatiales, des échanges inégaux, des dépendances ou des développements du sous-développement.

Nous assisterions aujourd'hui à un renversement des espaces régionaux. Les nouvelles contraintes de l'environnement international provoqueraient une dualisation inédite de la main-d'oeuvre et une crise de la pensée spatiale (Maclouf et Sarbib, 1983). Nous nous acheminerions vers un déplacement des périphéries (Aydalot, 1983), vers une sorte de « dérive des disparités », vers une suppression des désavantages comparatifs des régions périphériques (Planque, 1983a), et les régions les plus vulnérables pourraient bien être désormais les régions plus industrielles.

Les mouvements migratoires et les nouveaux dynamismes spatiaux provoqueraient certaines inversions démographiques (Aydalot, 1984a). Par exemple, en France, les unités urbaines n'auraient connu, durant la période 1975-1982, qu'une croissance de 2,2 %, contre 5,9 % pour les communes rurales (Aydalot, 1984a, 39). Le phénomène canadien de désurbanisation et l'augmentation de la population rurale québécoise (de 9,74 % entre 1971 et 1976 et de 11 % entre 1976 et 1981 : Vachon, 1986) obligerait aussi à une analyse différenciée des

espaces ruraux et des régions périphériques « traditionnelles », car la tendance à la désurbanisation « semble se propager en régions éloignées » (Vachon, 1986, 90).

Il est probable qu'une analyse plus détaillée de la distribution territoriale du peuplement nous dévoilerait surtout un phénomène de forte périurbanisation (Dugas, 1988) et un renforcement des déséquilibres entre les espaces ruraux (en décroissance démographique constante) et les espaces périurbains (en croissance démographique accélérée).

Évidemment, le constat et l'évaluation de ce nouvel étalement de l'activité productrice mondiale et des inégalités régionales ne fait pas l'unanimité (Weaver, 1981). Retenons pour le moment ce lien inéluctable, rappelé pragmatiquement par la crise, entre maillages industriels mondiaux et organisations spatiales, entre développements internationaux et situations régionales (Boisvert et Hamel, 1985).

La question même du développement local ne peut faire abstraction de ces données. Le discours de prise en main du milieu local doit tenir compte de l'état de balancement entre les forces exogènes découlant des processus d'internationalisation économique et les volontés endogènes de maintien et de développement du milieu d'appartenance. Une réflexion sur le développement ascendant (développement maîtrisé du territoire local) ne peut négliger cet état de tension permanent entre forces exogènes et forces endogènes; le développement local ne peut qu'être l'expression de cette tension. Nous pouvons retracer cette dynamique au sein de certaines pratiques de développement local et communautaire dans l'Est du Québec.

### Les « hauts » et les « bas » de la question régionale

Les tendances actuelles de développement territorial par la base et de planification décentralisée s'insèrent dans cet axe. Avant d'identifier certains enjeux de développement local dans l'Est du Québec, il est nécessaire de rappeler brièvement les principaux énoncés du développement territorial par la base.

Cet appel renouvelé (et presque cyclique) aux nouveaux dynamismes sociaux endogènes comme stratégie de sortie de crise s'exprime assez simplement: on oppose les théories de diffusion et de généralisation du développement « par en haut » à la quête empirique et théorique d'un développement « par en bas », pour et par les membres des communautés locales.

« Développement par en bas », « développement autocentré », « développement agropolitain », « développement endogène », « mobilisation des potentiels locaux »... le vocabulaire varie mais, un peu partout, on cherche les voies de ce nouveau développement sur la base de « micro-

régions », de « pays », de « terroirs », de « sociétés locales », « d'éco-systèmes » (Planque, 1983a, 8).

Pour éviter de s'enfermer dans des thèses d'auto-développement qui ont plusieurs fois été contredites vu le peu de contrôle territorial sur les forces économiques, certains auteurs parlent plutôt d'une démarche de développement auto-dépendant (Friedmann, 1985).

Il existe en effet pour les régions périphériques, et de façon plus générale pour les collectivités placées dans des conditions de périphérie, une autre option, soit celle d'un développement auto-dépendant, caractérisé par un ensemble d'objectifs socio-culturels et politiques très différents. Dans ce nouveau contexte, l'auto-dépendance ne renvoie pas à l'utilisation des instruments d'action de l'État mais bien à l'émergence d'une pratique sociale radicale, prenant racine dans la société civile. Pour exprimer ce développement souhaité par la population d'un territoire donné, parlons simplement d'auto-développement.

L'auto-développement suppose de nouvelles formes de pratiques sociales, la définition d'un projet socio-économique territorialisé, et oblige par le fait même à diverses conditions concordantes de développement local. L'auto-développement pourrait prendre la figure d'un véritable « mouvement social » si on examine les ruptures de société inhérentes à un tel projet. La promotion de circuits économiques et financiers « territorialisés », l'établissement de stratégies multisectorielles, l'articulation d'une croissance plus auto-centrée, conditionnée par un paradigme de développement d'éco-systèmes de petite taille, « agropolitains », un développement généralisé dans l'espace, « c'est-à-dire auquel puissent accéder toutes les communautés locales » (Planque, 1983a, 8), voilà autant de caractéristiques du développement souhaité. La logique territoriale (horizontale) guide ici la logique fonctionnelle (verticale) d'entreprise (Weaver, 1981, 440 et suiv.), d'abord centrée sur la rentabilité économique de l'unité de production. Le corollaire de cette approche d'intégration locale nous renvoie à la recherche de valeurs communautaires et de réseaux locaux de solidarités (outre les auteurs déjà cités, voir Villeneuve, 1986, et Jessop et Weaver, 1985).

L'espace n'est plus ici conçu seulement comme une distance entre les lieux, une contrainte et une source de coûts pour les agents économiques. Il est avant tout le territoire de vie d'un groupe doté d'une sorte de droit au développement local (Planque, 1983a, 7-8).

Le développement des milieux de vie eux-mêmes deviendrait le premier facteur structurant de l'économie. La recherche d'une identité locale, d'une culture totalisante serait l'expression radicale de cette nouvelle société locale et régionale (Stöhr, 1984). La prise de conscience du fait que le processus traditionnel de développement économique ne conduit pas nécessairement à l'amélioration de la qualité de la vie a renforcé cette nécessité d'une pondération des mécanismes de

marché par des critères sociaux. On veut « ainsi faire des modes de vie une donnée de base d'une problématique de l'emploi » (Maclouf et Sarbib, 1983, 127-128).

Contestant la logique a-territoriale de la croissance économique (dynamique verticale), l'approche de l'auto-développement s'attache à redonner une valeur au cadre socio-spatial de vie des individus (dynamique horizontale). Pour faire obstacle au redéploiement industriel, on lui oppose l'expression utopique d'un redéploiement social, ou d'une société redéployée (Maclouf et Sarbib, 1983, 119 et suiv.), cette nécessaire « reterritorialisation » du social, cette redéfinition des relations entre le social et le local.

Cette projection de l'auto-développement a l'avantage de mieux nous faire voir les enjeux globaux (internationaux), politiques (auto-dépendance) et sociaux (projet régional) des perspectives de développement local, ce qui pourrait permettre de lever certaines ambiguïtés sur la dynamique locale elle-même (Germain et Hamel, 1985) et de mieux fonder la vigilance nécessaire à l'égard d'approches trop volontaristes et simplistes de « prise en main ». En somme, les modèles de l'auto-développement pourraient avoir une influence importante sur les projets et visées des acteurs mêmes du développement.

Prenant appui sur plusieurs recherches en développement régional et rural menées dans l'Est du Québec et sur l'histoire récente de la région, je crois important de relire certaines pratiques de développement local à la lumière des principes de développement endogène exposés ci-dessus. Elles pourraient nous éclairer sur l'importance de considérer les deux pôles extrêmes en jeu : il s'agit d'une part de mesurer les capacités effectives d'auto-développement face aux forces économiques environnantes et d'autre part d'évaluer les possibilités de coopération locale comme garantie d'auto-développement.

### **Le développement local et communautaire dans l'Est du Québec: brefs éléments historiques**

Plusieurs analyses sur le développement dans l'Est du Québec ont fait voir la dynamique antagoniste d'un développement central engendrant un développement périphérique, celui des « gens d'en haut » face aux « gens d'en bas », la confrontation des orientations technocratiques de l'État et des volontés des acteurs régionaux et locaux, les contraintes d'un développement descendant et imposé, incompatible avec le développement ascendant et choisi (Côté et Lévesque, 1982; Gagnon, 1985; Dionne et autres, 1983; Lévesque, 1979; Jean et Lafontaine, 1984). Je veux reprendre brièvement un certain diagnostic diachronique pour mieux faire voir les facteurs structurants du développement local et communautaire.

### **Le BAEQ et le processus de délocalisation**

L'expérience du BAEQ (Bureau d'aménagement de l'Est du Québec) est connue; le sigle même évoque plusieurs images (souvent simplistes malheureusement) d'une vaste opération technocratique d'imposition d'un modèle de développement régional. Il s'agissait de résoudre la crise de la société rurale, centrée sur une économie de subsistance et encore cimentée par une mentalité dite traditionnelle.

Durant trois ans, de 1963 à 1966, le BAEQ, s'inspirant à la fois de l'approche d'enquête-participation développée au sein du mouvement français Économie et Humanisme et des récentes techniques américaines de développement communautaire (on peut citer l'expérience de la Tennessee Valley Authority), veut entraîner la population régionale dans une entreprise de modernisation et de rationalisation économique des divers secteurs d'activités. Les enquêteurs veulent provoquer un développement régional intégré (la région-plan) et mieux ajuster les productions à l'économie de marché; cela devrait entraîner un réaménagement de l'espace régional, une hiérarchisation urbaine et villageoise, y compris le regroupement des petites municipalités autour de mini-pôles urbains et la relocalisation de certaines populations rurales de « l'arrière-pays », éloignées des centres micro-urbains. Nous assistons à un premier effort « rationnel » de regroupement de villageois s'insérant dans un plan régional global de développement.

En fait, la modernisation souhaitée impliquait une déstructuration des appartenances culturelles et des solidarités sociales « traditionnelles ». Le plan souhaité s'est peu concrétisé. C'est dans ce contexte que s'est affermie la résistance d'une population rurale à la stratégie d'urbanisation et de délocalisation de certains villages à faible potentiel agricole, stratégie qui était alors perçue comme la solution la plus humaine possible par les aménagistes et les animateurs. Aux yeux des définisseurs du plan, la société rurale était désuète et de nature uniquement agricole, ce qui obligeait à un travail d'éducation de la population à l'acquisition d'une mentalité moderne, d'une conscience élargie, régionale et délocalisée des enjeux économiques à affronter (pour une analyse systématique de la question agricole dans l'Est du Québec, voir Jean, 1985). Selon eux, le développement ascendant, endogène et participant ne pouvait se réaliser qu'à ces conditions; il fallait briser la mentalité locale, au nom d'une mobilité du travail et de la main-d'oeuvre. Le développement régional s'opposait ici au développement local.

Les planificateurs voulaient amorcer l'élaboration d'une stratégie fonctionnelle de localisation industrielle et entamer un processus de socialisation des leaders de la population à la rationalité sectorielle de gestion entrepreneuriale. Tous les agents d'intervention du BAEQ (aménagistes et animateurs) étaient impliqués dans la démarche.

L'analyse de l'expérience du BAEQ nous dévoile une intervention de type fonctionnel (vertical) visant à permettre un ajustement économique régional susceptible de réaliser un rattrapage provincial. Les volontés populaires de développement local (villages ruraux du Haut-Pays) exprimeront des perspectives territoriales et communautaires (horizontales) qui deviendront incompatibles avec les conditions de « rattrapage » économique et de développement régional prônées par les planificateurs.

### La résistance locale

C'est en réaction à la solution de délocalisation envisagée par le BAEQ et prônée par les gouvernements fédéral et provincial que se constituent, quelques années plus tard (vers 1970), les associations villageoises de l'arrière-pays ou les opérations dignité<sup>1</sup>. De nouveaux modes de solidarité se précisent au sein du territoire menacé, des projets de société se formulent en vue de mieux assurer le maintien des localités, la pérennité du milieu rural et la création d'emplois. Un « autre développement » commence à s'énoncer. L'expérience du JAL, association de trois villages au sein d'une coopérative de développement intégré des ressources, s'insère dans ce mouvement.

La raison principale qui explique cette résistance territoriale est, à mon avis, la recherche d'un développement local, intégré et territorial. L'analyse de ces diverses pratiques en milieu rural nous permet de mieux saisir certaines conditions du développement local. Prenant pour acquis le maintien et le contrôle d'un territoire, les populations locales ont centré leurs énergies sur la définition d'une forme de développement attentive aux répercussions socio-économiques de l'emploi sur la communauté locale et aux effets de toute exploitation sur les autres ressources. Les leaders du mouvement ont vite compris les dangers de viser une performance sectorielle (par exemple dans le secteur forestier) sans égard aux répercussions sociales et communautaires; ils ont perçu le piège du développement sectorialisé, spécialisé à outrance, pour une zone donnée, solution prônée par le BAEQ. Pour façonner leur propre espace local de développement, ils ont voulu s'engager dans une économie rurale diversifiée, mieux contrôler certaines retombées économiques des ressources, principalement des secteurs forestier, agricole et touristique. L'aménagement intégré des ressources fut certes l'idée force du mouvement pour maintenir les communautés vil-

<sup>1</sup>Opérations dignité: mouvement populaire amorcé en 1970, qui mobilisa plus d'une quarantaine de villages ruraux (fondés durant les années 1930) de « l'arrière-pays » du territoire de l'Est du Québec. Voir Banville, 1977; Gagnon, 1981; Dionne et autres, 1983; Jean, 1979; Dugas, 1981; CRDQ, 1979.

lageoises en vue d'établir une stratégie de pluri-activités. Les entreprises coopératives et communautaires nées de cette résistance ont tenté, dans plusieurs cas, de maintenir une action concertée et intégrée de développement local, tout en assumant une innovation sociale et politique devenue nécessaire vu leur « entêtement » à habiter cet espace marginalisé.

Nous avons, avec les opérations dignité, un exemple intéressant de développement territorial, communautaire et local en conflit avec des pratiques inspirées par une approche fonctionnelle et exogène.

### La municipalisation régionale

Le renforcement d'une telle dynamique n'allait pas de soi. La crise économique de la fin des années 1970, la remise en cause de l'État providence, le dépérissement écologique du secteur forestier, une certaine démobilitation des populations de l'arrière-pays face au défi de faire la preuve de la rentabilité des entreprises créées, voilà autant de facteurs convergents qui mettent en péril le mouvement rural amorcé. Au même moment, le gouvernement québécois interroge son efficacité en matière d'interventions économiques et régionales (Gouvernement du Québec, 1982, 185-204; Gendron, 1983) et élabore une stratégie de décentralisation de ses pouvoirs (SAD, 1978) en revalorisant les pouvoirs municipaux et intermunicipaux par la création des municipalités régionales de comté<sup>2</sup>. Les MRC veulent harmoniser les échanges entre les milieux urbains et les villages ruraux environnants par l'établissement d'un nouveau découpage territorial et une nouvelle gestion administrative dirigée par le conseil des maires des municipalités membres. Une première évaluation systématique de l'expérience nous indique un développement différencié des diverses MRC en regard des traditions de concertation politique et administrative déjà présentes dans certains territoires, et la volonté manifeste de plusieurs MRC de poursuivre des démarches de concertation intermunicipale dans le respect des autonomies locales (voir UMQ, 1986, et UMRCQ, 1986). Des effets positifs de concertation et une volonté de maintenir une mise en commun de services et d'équipements se dégagent des consultations, en particulier dans les territoires périphériques à faible densité.

Les effets de développement local sont, pour le moment, plus difficiles à dégager. Sans nier le besoin d'une certaine rationalisation des interventions, nous ne pouvons que redouter une concentration des

<sup>2</sup>Gouvernement du Québec, *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (loi 125), LQ 1979, C51 (sanctionnée en novembre 1979 et mise en vigueur le 15 avril 1980). Quatre-vingt-quinze MRC sont ainsi constituées dans l'ensemble du Québec. Dans l'Est du Québec, quelque deux cents localités sont regroupées en quatorze MRC. Chacune des MRC regroupe en moyenne une quinzaine de villages, habituellement autour d'un milieu urbain ou micro-urbain.

pouvoirs de développement entre les mains des élus, ces derniers acquérant un pouvoir normatif à l'égard des entreprises de développement et des infrastructures économiques (commissariats industriels, contrats de développement, ententes-cadres État-région)<sup>3</sup>. En voulant provoquer un regroupement municipal et une prétendue harmonisation de la ville avec la campagne, les MRC provoquent aussi une déterritorialisation des espaces vécus et compromettent la viabilité de certains modèles de développement rural en élaboration (Dionne, 1986a et 1986b). Cela me semble se vérifier au sein des expériences communautaires et coopératives issues des opérations dignité, bien qu'il ne s'agisse pas là du facteur unique<sup>4</sup>. En fait, le gouvernement convie les sociétés locales à gérer leur capacité de développement. L'approche de l'intégration fonctionnelle semble par contre dominante, au-delà d'un discours de développement territorial et communautaire (région d'appartenance, idéologie de concertation) utilisé comme support idéologique à l'élaboration de la nouvelle stratégie territoriale.

### Les nouveaux agents de développement territorial

La dynamique associative en vue du développement rural qui s'est élaborée depuis quinze ans dans l'Est du Québec nous renseigne sur les conditions de développement d'une ruralité. Mais plus encore, elle permet de mieux identifier cette ambivalence du développement local, de mieux évaluer le double processus de développement régional et de développement sectoriel, le double scénario d'un « redéploiement industriel » exogène et d'un « redéploiement social » endogène évoqué antérieurement.

La stratégie de délocalisation du BAEQ dévoile finalement cette logique productiviste au service d'une rationalité moderne d'ensemble, où le territoire est découpé « en fonctions et en lieux de problèmes » (Lacour, 1985) et où la réalité locale n'a qu'une fonction instrumentale; elle a perdu sa qualité sociale et culturelle comme champ de réseaux relationnels et comme cadre de vie, elle devient même un handicap au développement, au nom de la société régionale d'ensemble à constituer.

La résistance rurale qui s'est élaborée à la suite du BAEQ s'est faite autour du territoire à maintenir, dans le refus du « déracinement ». Un

<sup>3</sup>Les politiques récentes de développement régional du gouvernement libéral québécois sont énoncées dans une allocution du ministre responsable du Développement régional (Côté, 1986).

<sup>4</sup>Micheline Bonneau et moi-même avons mené une recherche sur la signification socio-politique de l'établissement des MRC et leurs effets sur le mouvement rural dans l'Est du Québec (Développement régional et autonomie locale : le territoire intermédiaire des MRC).

des effets principaux des opérations dignité est aujourd'hui cette conscience fière d'un développement local et territorial devenu possible pour l'avenir<sup>5</sup>. Les pratiques (en quelque sorte obligées) d'autogestion et d'innovation sociale et politique se sont articulées à partir de cette volonté de maintenir des réseaux locaux de sociabilité. L'établissement de normes de développement respectueuses des mini-projets, des possibilités d'un territoire donné, le refus d'une entreprise de prendre une expansion susceptible de compromettre sa forme d'organisation primaire du travail supposent des choix de développement. L'entreprise est ici au service d'un développement spatialisé, d'une économie territorialisée; le local n'est plus uniquement un simple support d'activités économiques à objectifs productivistes, il devient d'abord un cadre d'existence. On n'a qu'à interroger les principaux acteurs pour comprendre cette préoccupation d'un développement à effet socio-culturel direct pour la localité immédiate. L'entreprise est perçue dans son « effet de société », ce qui n'exclut pas la recherche d'un profit financier, mais nourrit une stratégie d'investissement et un modèle autogestionnaire. La maîtrise d'un développement intégré des ressources, d'un développement local et micro-régional qui a été projetée au sein des opérations dignité faisait appel à une identité territoriale et communautaire vécue. Il s'agissait d'un modèle en acte, a posteriori, qui voulait revaloriser la spatialité locale, « reterritorialiser la vie sociale », relocaliser la logique économique à partir d'une population convaincue qu'un développement local et rural était possible en ces lieux, ce que lui avait refusé le BAEQ.

Le constat actuel d'échec de l'approche de l'aménagement intégré des ressources, et de l'affaiblissement ou du moins de l'essoufflement des dynamismes communautaires du Haut-Pays de l'Est du Québec, nous fait aussi voir les difficultés d'implantation des modèles endogènes d'auto-développement (Dionne, 1987).

Les MRC sont-elles susceptibles de porter ce défi d'un développement local et territorial nouveau ? S'insérant dans la stratégie territoriale de l'État québécois, elles ont été perçues au départ comme des structures d'accueil des volontés de décentralisation gouvernementale (Bonneau et Dionne, 1986; Bonneau, 1986; Klein, 1986). Principalement occupées jusqu'ici à l'élaboration de plans d'aménagement, les MRC sont de plus en plus confrontées aux problèmes de développement local. Elles sont susceptibles aussi d'être porteuses d'une dynamique territoriale qui risque d'être en opposition avec certaines straté-

<sup>5</sup>Cette détermination territoriale du milieu rural revit à l'occasion. Témoin la mobilisation (sur le terrain même des opérations dignité) des villages ruraux menacés par une restructuration des services postaux canadiens en milieu rural. Le mouvement « Dignité rurale Canada » a été mis sur pied à la mi-décembre 1986, avec les représentants de plusieurs organismes ruraux canadiens, pour contrer la nouvelle politique de service postal.

gies sectorielles de l'État<sup>6</sup>. Sont-elles, pour autant, convaincues d'une approche de développement plus autocentrée de « redéploiement social » « qui refuse à considérer la région d'un point de vue strictement économique et intègre en particulier, dans l'appréhension de la spatialisat-ion de l'emploi, les problèmes de mode de vie et d'identité régionale » (Maclouf et Sarbib, 1983, 119)? La logique de développement semble plutôt dominée par l'approche entrepreneuriale et sectorielle élaborée en particulier par les ministères à vocation industrielle et commerciale, souvent à partir d'une projection économique non territorialisée. Il faut aussitôt ajouter que certaines exigences d'une re-territorialisation économique commencent à s'élaborer, face à la prise de conscience qu'il existe divers handicaps structurels de développement local dans les régions périphériques, prise de conscience qui se manifeste particulièrement chez de jeunes fonctionnaires des MRC<sup>7</sup>.

Les perspectives énoncées d'un développement endogène territorialisé ont l'avantage de rappeler, comme je l'ai dit antérieurement, le caractère politique et national des enjeux régionaux. Le scénario de la société redéployée est basé sur « l'hypothèse d'une moins grande ouverture de l'espace (national) aux contraintes nouvelles de l'environnement international, et sur la recherche d'un développement incorporant davantage le social comme donnée de base de la politique économique » (Maclouf et Sarbib, 120). Et en même temps, la décentralisation est une des pièces majeures du redéploiement social en ce qu'il suppose la participation accrue des collectivités et communautés locales à la mise en oeuvre et à la gestion des politiques sociales (Maclouf et Sarbib, 142). Le développement territorial commande ici la désarticulation des relations dissymétriques entre le centre et la périphérie et la constitution (et la consolidation) d'un pouvoir régional (Weaver, 1981, 181). L'absence de structures politiques intermédiaires entre le local et l'État québécois rend difficile l'affirmation territoriale et régionale d'un développement souhaité. L'approche politique québécoise du développement des régions s'établit, depuis quelques années, à partir d'un modèle contractuel (politique des sommets économiques régionaux) qui veut promouvoir des ententes État-régions autour de divers projets sectoriels (promoteurs économiques, engagements ministériels). Les pratiques sont récentes dans ce domaine (même si l'approche est plus ancienne). Par ailleurs, on ne peut que souhaiter que la formule soit moins ajustée à une politique d'entreprises qu'à une politique des ré-

<sup>6</sup>L'avis gouvernemental sur les schémas d'aménagement (article 27 de la loi 125) fait voir une réaction surtout sectorielle et ministérielle à l'égard d'une certaine logique territoriale présentée par les MRC à partir de leurs plans d'aménagement.

<sup>7</sup>Selon la recherche mentionnée à la note 4.

gions qui suppose une théorie de développement des milieux, l'établissement de règles de développement généralisé de l'espace ajustées à toutes les communautés locales et la modulation spatiale des interventions sectorielles en vue « d'adaptations territorialisées » (Maclouf, 1985). Au delà d'un discours gouvernemental utilisateur de perspectives localistes et endogénistes, il faudra mieux évaluer les effets de développement régional et éviter que le local joue un simple rôle de relais des perspectives économiques traditionnelles, attachées avant tout à une logique financière d'entreprises sectorielles, au détriment d'une logique sociale de développement des localités. L'utopie du développement local et communautaire suppose que l'État abandonne une politique de développement fonctionnel peu soucieuse d'espaces ou de territorialités.

L'interconnexion était devenue évidente chez plusieurs artisans du mouvement populaire rural de l'Est du Québec; c'était là une prise de conscience majeure de plusieurs leaders. L'interrogation porte aujourd'hui principalement sur la « relève » des leaders, sur l'émergence de ces nouveaux acteurs du développement territorial et régional pour poursuivre le travail endogène de développement.

## Conclusion

L'ambition de restituer la dimension territoriale de l'organisation économique, de promouvoir une économie territorialisée, c'est-à-dire une économie qui respecte le tissu social du territoire, peut paraître utopique. Elle fait pourtant appel à une économie enracinée, à la fois attentive aux effets sociaux et communautaires de son évolution et respectueuse du projet de société locale qu'elle sous-tend. C'est bâtir, au sein d'un espace d'identité, une autonomie de développement en réactivant les réseaux locaux de socialité, c'est refuser de construire la pérennité uniquement sur l'investissement de capitaux sans espace, de gens sans pays.

Certaines pratiques nous ont appris que le développement local ne peut être que global, intégré et relationnel à partir de conduites identitaires; il ne se décrète pas, il est un mouvement social. Les pratiques communautaires en milieu rural de l'Est du Québec ont fourni, il me semble, certains indices en ce sens, elles ont permis une meilleure évaluation des conditions structurelles du développement local.

## Références

- Aydalot, P. 1983. « Crise économique, crise de l'espace, crise de la pensée sociale », dans Planque, 1983b, 87-105.  
 Aydalot, P. 1984a. « À la recherche des nouveaux dynamismes spatiaux », dans Aydalot, 1984b, 38-59.

- Aydalet, P., éd. 1984b. *Crise et espace*. Paris, Economica.
- Banville, C. 1977. *Les Opérations dignité*. Québec, Le Fonds de recherches forestières de l'Université Laval.
- Boisvert, Michel et Pierre Hamel, éd. 1985. *Redéploiement industriel et planification régionale*. Université de Montréal, Faculté de l'aménagement.
- Bonneau, Micheline. 1986. «L'invasion des territoires: localisme et corporatisme au sein des MRC», dans Dionne, Gagnon et Klein, 83-96.
- Bonneau, Micheline et Hugues Dionne. 1986. «Projets alternatifs ou infiltration: la stratégie spatiale de l'État», dans J.-L. Klein, coord. *Aménagement et développement: vers de nouvelles pratiques?* «Cahiers de l'ACFAS», 38, 105-112.
- Côté, Marc-Yvan. 1986. *Approche gouvernementale du développement des régions*. Montréal, Salon «Le Monde des affaires», 25 septembre.
- Côté, S. et B. Lévesque. 1982. «L'envers de la médaille: le sous-développement régional», *Interventions économiques*, 8 (printemps), 57-78.
- CRDQ (Conseil régional de développement de Québec). 1979. *Développement régional et mouvement populaire: l'exemple de l'Est du Québec*. Québec, janvier.
- Dionne, H. 1986a. «La manipulation des territoires comme stratégie dominante de l'État régulateur: le cas des MRC», dans Dionne, Gagnon et Klein, 125-134.
- Dionne, H. 1986b. «Les espaces de développement en conflit», dans Dionne, Klein et Larrivée, 117-134.
- Dionne, H. 1987. «Les sociétés d'aménagement des ressources et la difficile gestion collective», *Coopératives et développement*, 19:1, 83-91.
- Dionne, H. et autres. 1983. *Aménagement intégré des ressources et luttes en milieu rural*. UQÀR, «Cahiers du GRIDEQ», 11.
- Dionne, H., C. Gagnon et J.-L. Klein. 1986. *Du local à l'État: les territorialités du développement*. GRIR-Université du Québec à Chicoutimi/GRIDEQ-Université du Québec à Rimouski.
- Dionne, H., J.-L. Klein et J. Larrivée. 1986. *Vers de nouveaux territoires intermédiaires?* GRIR-Université du Québec à Chicoutimi/GRIDEQ-Université du Québec à Rimouski.
- Dugas, C. 1981. «Développement communautaire et marginalisation dans l'Est du Québec», *La Revue canadienne des sciences régionales*, 4, 2, 225-242.
- Dugas, C. 1988. «Distribution spatiale de la population du Québec et vitalité des régions», *L'Action nationale*, 78:6, juin, 433-445.
- Friedmann, John. 1985. «Auto-développement ou auto-dépendance», dans Boisvert et Hamel, 289-300.
- Gagnon, A., dir. 1981. *Les Opérations dignité: naissance d'un mouvement social dans l'Est du Québec*. Ottawa, Université Carleton.
- Gagnon, A.-G. 1985. *Développement régional, État et groupes populaires*. Hull, éd. Asticou.
- Gendron, François (ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional). 1983. *Le Choix des régions*. Québec.
- Germain, A. et P. Hamel. 1985. «L'autonomie des collectivités locales: entre la crise et le changement», *Revue internationale d'action communautaire*, 13/53, 35-45.
- Gouvernement du Québec. 1982. *Le Virage technologique. Bâtir le Québec — Phase 2. Programme d'action économique, 1982-1986*. Québec.

- Jean, B. 1985 *Agriculture et développement dans l'Est du Québec*. Sillery, PUQ, 431 pages.
- Jean, B. 1979. «Développement endogène en région périphérique, l'exemple de l'Est du Québec», *Communautés. Archives des sciences sociales de la coopération et du développement*, 49, 49-63.
- Jean, B. et D. Lafontaine, dir. 1984. *Région, régionalisme et développement régional*. UQÀR, «Cahiers du GRIDEQ», 14.
- Jessop, J. et C. Weaver. 1985. «La coopération communautaire: une stratégie pour le développement local», *Revue internationale d'action communautaire*, 13/53, 149-160.
- Klein, J.-L. 1986. «Enjeux et acteurs dans la gestion du territoire», dans Dionne, Gagnon et Klein, 65-73.
- Lacour, Claude. 1985. «De l'aménagement du territoire au développement des territoires. Essai de théorisation sur une notion vague: le territoire», dans Collectif. *Régions et aménagement du territoire. Mélanges offerts au doyen Joseph Lajugie par ses collègues, ses élèves et ses amis*. Bordeaux, éditions Brière, 101-126.
- Lévesque, B., dir. 1979. *Animation sociale, entreprises communautaires et coopératives*. Éd. Albert Saint-Martin.
- Maclouf, P. 1985. «Les restructurations économiques et l'ancrage territorial de la crise de l'État-Providence», *Revue internationale d'action communautaire*, 13/53.
- Maclouf, P. et J.L. Sarbib. 1983. «Dualisation spatiale et dualisation sociale de la force de travail en période de crise: deux scénarios possibles», *Revue d'économie régionale et urbaine*, 1, 119-146.
- Planque, B. 1983a. «Une nouvelle organisation spatiale du développement», dans Planque, 1983b, 5-26.
- Planque, B., coord. 1983b. *Le Développement décentralisé. Dynamique spatiale de l'économie et planification régionale*. LITEC, collection «GRAL».
- SAD (Secrétariat à l'aménagement et à la décentralisation). 1978. *La Décentralisation: une perspective communautaire nouvelle*. Gouvernement du Québec, Ministère du Conseil exécutif (série de neuf fascicules).
- Stöhr, Walter B. 1984. «La crise économique demande-t-elle de nouvelles stratégies de développement régional? Vers un nouveau paradigme régional», dans Aydalet, 1984b, 183-206.
- UMQ (Union des municipalités du Québec). 1986. *Rapport de la commission d'étude sur les municipalités* (rapport Parizeau). Montréal, UMQ.
- UMRCQ (Union des municipalités régionales de comté du Québec). 1986. *Rapport du comité de travail sur les pouvoirs des municipalités et des MRC* (rapport Lemieux). Québec, UMRQC.
- Vachon, B. 1986. «Le peuplement des régions rurales du Québec face aux phénomènes de dénatalité et de désurbanisation», *Espace, population et société*, 3, 85-94.
- Villeneuve, P. 1986. «Ancrage territorial et développement par la base», dans Dionne, Gagnon et Klein, 39-50.
- Weaver, C. 1981. *La Théorie du développement et la question régionale: une critique de la planification spatiale et de ses détracteurs*. Aix-en-Provence, Notes de recherche du CÉR, 16.